



15 décembre 2022

Présentation de l'action de Trottautrement

L'association a été créée en 2005 à l'initiative de parents d'enfants handicapés.

Extrait des statuts : « article 2. Objet - Cette association a pour objet de favoriser l'intégration de personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale dans le milieu équestre en proposant des activités propices à leur épanouissement : thérapie avec le cheval et loisirs sportifs.

La démarche est globale et s'adresse aux personnes, familles, institutions, entreprises, centres équestres etc. qui souhaitent pratiquer ou faire pratiquer ces activités.

L'action de l'association vise à la promotion de la pratique de l'équitation adaptée et de la thérapie avec le cheval pour ces personnes dans le milieu équestre.

Elle propose à ses adhérents différentes manifestations visant à tisser du lien social. »

Lien social que nous nous efforçons de maintenir par diverses manifestations conviviales tout au long de l'année ... tant il est vrai que les familles éprouvent très souvent des difficultés dans ce domaine. Les personnes accueillies (enfants, adolescents ou adultes) ont des handicaps variés.

Notre mode de fonctionnement complètement atypique caractérise pleinement le rôle social de l'association tournée exclusivement vers le service à la personne handicapée.

Mission : Mise en œuvre de séances d'équitation adaptée ou de thérapie avec le cheval

Lieux : Centres équestres partenaires à Bry-sur-Marne (94), Neuilly-sur-Marne (93), Vaires-Torcy (77), Lésigny (77), Brie-Comte-Robert (77), Férolles Attilly (77).

Actuellement, plus de 80 familles sont inscrites en liste d'attente car nous ne sommes pas en mesure de les accueillir. La principale difficulté est le manque de créneaux disponibles dans les centres équestres en soirée, le mercredi, ou le week-end.

La mise en œuvre de séances de d'équitation au bénéfice de personnes avec handicap réclame des compétences spécifiques qu'il est souvent difficile de trouver au sein des centres équestres. La plupart des personnes ou familles qui nous sollicitent n'ont pas d'autre alternative. Elles se sont heurtées soit à des difficultés soit à des refus. Les séances sont le plus souvent individuelles.

L'esprit et les valeurs de l'association se traduisent dans la pratique par les points suivants :

- Les séances ont lieu quel que soit le nombre de cavaliers.
- Certains ne viennent que tous les quinze jours.
- D'autres s'absentent pour un week-end en famille ou partent en week-end avec une association.

Ces variations sont supportées par l'association.

Association Trottautrement – Loi 1901, reconnue d'intérêt général.

10, rue des Sources 94360 Bry-sur-Marne

Tél. : 06 13 87 24 31

Courriel : trottautrement@gmail.com

Site : <https://www.trottautrement.org/>



Par ailleurs, le choix d'implanter nos activités dans différents centres équestres est avant tout un choix tourné vers l'inclusion des personnes avec handicap.

Nous signons avec les centres équestres partenaires une convention pour la mise à disposition des locaux et la location des équidés et fournissons le matériel nécessaire pour que nos intervenantes puissent travailler dans des conditions optimales de sécurité et adapté aux difficultés de nos cavaliers (matériel spécifique).

La presque totalité des membres du Conseil d'Administration sont Père ou Mère d'enfant porteur de handicap & peuvent apprécier des situations parfois délicates. Rappelons que tous sont bénévoles.

Pas de nombre minimum de séances imposées. Seules les séances effectivement réalisées sont facturées. C'est en quelque sorte un service à la carte. Une seule contrainte : prévenir 48 heures à l'avance lorsqu'on ne vient pas à une séance sauf cas de force majeure. Et encore il s'agit là d'un affichage de principe mais en fait la règle n'est pas souvent appliquée.

Nos 7 salariées sont employées en CDI temps partiel et rétribuées par chèque emploi associatif (CEA).

En tant que de besoin des bénévoles ou des stagiaires sont impliqués dans les séances.

Notre association a une vocation régionale : ses adhérents viennent de la région parisienne y compris Paris intra-muros.

Les personnes ou parents sont prêts à faire un certain nombre de kilomètres pour rejoindre un de nos 6 centres équestres partenaires situés en Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne et dans le Val-de-Marne. L'action de l'association est largement reconnue. Le bouche à oreille fonctionne et les centres équestres n'hésitent pas à nous adresser un public qu'ils ont du mal à accueillir.

Par ailleurs, [nous avons pour projet d'acquérir une installation de type « rond de longe » \(sorte de manège en structure légère](#) - voir photo ci-dessous), destinée à être installée au sein d'un de nos centres équestres partenaires.

Cette installation nous permettra de disposer, sur les créneaux souhaités, d'une infrastructure adaptée à nos besoins et de proposer ainsi des activités équestres aux familles actuellement en liste d'attente. NB – Notons l'augmentation de 10 000 euros conséquence de l'augmentation du prix des matériaux.



Association Trottautrement – Loi 1901, reconnue d'intérêt général.

10, rue des Sources 94360 Bry-sur-Marne

Tél. : 06 13 87 24 31

Courriel : trottautrement@gmail.com

Site : <https://www.trottautrement.org/>